

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation de Mettet

Salle du Conseil communal

le 18 février 2025

Présents : 23 personnes dont 4 élus et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

Collart Pascal
Caekebeke Marc
Thirant Christian
Evrard Benoît
Fagiolini Julien
Mahy Laetitia
Hanot Emily
Labye Etienne
Vittor Benoit
Vincent Harold
Clerq Marie
Freteur Dominique
Goethals Aline
Petit René
Woine Philippe
Albert Béatrice

- **Élus :**

Françoise Léglise, Échevine en charge du PCDR
Maxime Janssens, conseiller communal
Christian Kaisin, conseiller communal
Adrien Jacquain, conseiller communal

- **Pour la Commune de Mettet :**

Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
Amandine SENTE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une opération de développement rural ne peut être menée sans participation citoyenne.

Elle présente les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati. Avant de leur céder la parole, elle invite les citoyens à participer à cette consultation dans le respect et l'écoute de chacun.

Partie « Information »

Mme Sente débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet ;

Plusieurs citoyens ont posé des questions à ce stade :

- Une citoyenne se demande si les éléments de consultation récoltés à cette réunion seront repris dans la partie 1 ou 4 du PCDR. À ce stade, les éléments recensés lors des

réunions d'information et de consultation se retrouveront dans la partie 2 du PCDR / « Participation citoyenne ». Cette partie sera, ensuite croisée avec la partie 1 (diagnostic du territoire) pour alimenter le diagnostic partagé (partie 3), les enjeux, les objectifs et les projets qui figureront dans le futur PCDR.

- Il y a 13 villages et hameaux sur la commune de Mettet, un citoyen se demande comment seront définis les projets prioritaires et les villages dans lesquels ils se trouveront. On parle ici du principe de l'entonnoir, les projets seront affinés et développés au fur et à mesure de la période de consultation. La CLDR aura comme rôle, à la fin de la période d'élaboration du PCDR, de définir les priorités des projets avec plusieurs éléments à prendre en compte : faisabilité budgétaire, propriétés communales, voies de financement, etc. C'est pourquoi elle doit être représentative de toute la population djobinne et composée avec un maximum d'un quart d'élus (puisque, in fini, c'est la Commune qui sera propriétaire, gestionnaire et payeur).
- Une citoyenne se demande si, une fois le PCDR approuvé, il sera encore possible d'y ajouter des projets auxquels personne n'avait pensé sur le moment. D'une part, certaines fiches-projet de lot 3, moins détaillées, peuvent être remaniées pour coller au mieux à la réalité des besoins des citoyens, d'autre part, la Commune a le droit de rentrer un addendum (une nouvelle fiche-projet) par période de 5 ans de validité.
- Une citoyenne demande si le PV de la première réunion est déjà accessible. Il a dû être momentanément retiré du site de l'ODR pour la correction d'une coquille. Il sera remis en ligne dès le lendemain de la réunion.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mr Pilati propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Mettet-centre et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- Convivialité
- Qualité de vie
- Expansion
- Bien-être
- Monoculture
- Proximité
- Manque de propreté
- Trop propre
- Grande circulation
- Sécurité routière
- Manque de civisme
- Réseau énergétique
- Dépendance (énergie)
- Zones blanches
- Bibliothèque chaotique
- Bon voisinage
- Opacité
- Festivités
- Manque de festivités
- Activités économiques
- Commerces (supermarchés)
- Commerces de proximité

- Marché
- Culture intensive
- Pollution
- Urbanisme
- Cohésion
- Étalement urbain
- Destruction du paysage

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **la vie à Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mr Pilati pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Calme de la campagne • Beaucoup de commerces • Festivités, marches, folklore • Présence du RaVeL • Écoles de qualité • Services médicaux abondants et de qualité (cabinets médicaux, médecines spécialisées, paramédical) • Choix des activités sportives et culturelles (diversité, complexe sportif, piscine rénovée) • Présence de commerces locaux et de proximité (distribution de produits locaux via coopératives CoopESEM, Paysans-artisans) • Mouvements de jeunesse (Patro) • Présence de la bibliothèque • Accessibilité des autorités communales • Présence d'un parc à conteneurs • Présence du circuit : développement économique • Offre en logements publics • Bonne communication entre habitants et agriculteurs • MettetInfos (bulletin communal) ++ • Patrimoine forestier • Patrimoine agricole • Présence des panneaux d'infos électroniques dans les villages ++ 	<ul style="list-style-type: none"> • Marches (fusils, bruit nocturne) • Circulation routière (camions, Radars mal placés (zones à 30-50km/h), feux lumineux rue de Bourgogne (utiles que pour passages piétons)) • Absence d'infrastructures pour les cyclistes et piétons • Trotinettes électriques sur les trottoirs • Rues étroites • Manque de marchés des artisans • État des routes du zoning Saint-Donat (poids lourds) • Offre de la bibliothèque (choix des livres et diversité) • Manque d'entretien de certains bien patrimoniaux (Chapelles Notre-Dame à Scry et Sainte-Barbe (Mettet)) • Manque d'accessibilité pour les habitats légers • Mauvaise qualité des eaux de surface (ruisseau du Rabooz (Mettet)) • Bruit et circulation engendrés par le circuit • TROP de béton : constructions en « zones vertes » • Étalement urbain sur Mettet • Brochure InfosMettet : manque d'infos • Opacité du conseil communal • Plus d'agriculture sur Mettet-centre (changement du paysage)

Points positifs	Points négatifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de communication et coordination entre propriétaire de gîtes • Manque de fossés et haies → risques d'inondations • Panneaux d'infos électroniques dans les villages : inutilité ? • Manque d'éclairage (Route entre Mettet et Biesme et carrefours dangereux (Furnaux, Oret et Biesmerée)) • Localisation de l'arrêt du bus à la Place de Mettet (conflits d'usage)

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Mettet demain**. Mr Pilati demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de ralentisseurs dans le quartier de Sometet et rue des Bosseuses, de Furnaux → de manière globale dans la Commune • Instauration des zones 30km/h dans les centres villageois • Instauration des mécanismes de financement pour aider les rénovations énergétiques (prêts à taux 0%, prêt à la pierre, etc.) • Réfléchir à des chantiers collectifs, rénovations collectives en valorisant les ressources locales (aides particulières, éco-matériaux, ressources humaines) • Rénovation des bâtiments anciens et ruraux • D'avantage de secteurs primaires et secondaires dans le centre de Mettet • Être attentifs à tous les appels à projets de la RW • Développement de l'économie circulaire : atelier réparation du 	<ul style="list-style-type: none"> • Château de Scry: urbanisation de la zone verte située autour du château • Urbanisation à outrance • Dégradation de l'agriculture (agriculture sous contrats) → risques pour l'environnement et la qualité des produits

Souhaits	Craintes
<p>petit électroménager → extension du Repair-café?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une plateforme de partages d'outils entre habitants • Meilleure valorisation de la biomasse ligneuse (notamment issue des bords de route) • Avoir un office du tourisme • Protection et restauration du patrimoine • Prendre soin du vivant : chasses, fauchages des bords de routes (cibler le fauchage sur les zones accidentogènes), plus d'espaces verts « vivants » • Création d'emplois (via notamment l'extension zoning mais aussi via d'autres projets) • Révision du catalogue de la bibliothèque • Soutien de la Commune aux agriculteurs (gestion du foncier (Terre-en-Vue ?), activités, développement de filières, soutien à une agriculture plus durable, soutien financier lors de la transition vers un modèle agroécologique, initiatives avec les coopératives et circuits-courts, sensibilisation) • Développement de l'agritourisme • Créer des ateliers cuisine avec des produits locaux • Identifier les points noirs dans les eaux de surface (rejets, pollutions) et les éliminer • Préserver les zones de protection des captages (respect de la législation) • Garder la ruralité de la Commune 	

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Un citoyen s'interroge sur la mise en place d'une taxation pour les poids lourds afin d'éviter leurs passages dans le centre de Mettet (via la mise en place d'**OBU (On Board Unit)**) → Mme Léglise informe qu'elle a eu l'occasion, avec Mr Delforge, de rencontrer le Ministre Desquesnes à ce sujet.
- Un citoyen se demande quels seront les impacts de l'ouverture de la carrière de Caremeuse à Saint-Aubain sur la Commune (impact du charroi, nuisances, création d'une ligne de chemin de fer).
- Un citoyen demande si le projet du contournement de Charleroi (Trident-N5) est toujours d'actualité. Celui-ci avait été gelé par le précédent Gouvernement Wallon. La Commune n'a pas d'informations sur les volontés du nouveau Gouvernement Wallon par rapport à ce projet.
- L'état des routes de la zone d'activités économiques de Saint-Donat a été jugé problématique par certains citoyens présents. La Commune leur signale que les voiries seront refaites lors des travaux de l'extension du zoning.
- Une personne se demande si les rapports des analyses de la qualité des eaux de distribution peuvent être consultés. La Commune précise que des analyses sont réalisées régulièrement et que les rapports sont disponibles sur le site de l'AIEM.
- Une citoyenne se questionne sur le recyclage des déchets organiques. La Commune invite les citoyens à aller voir sur le site internet du BEP qui est en charge du ramassage des déchets organiques. Ceux-ci sont valorisés. La centrale de biométhanisation présente sur le territoire communal est privée et n'est pas destinée à recevoir les déchets organiques des citoyens.
- Concernant l'habitat léger, une citoyenne interpelle la Commune afin de connaître les freins existants pour la mise en place de ce type d'habitat. La Commune répond que ces habitats sont autorisés uniquement en zones de loisirs au Plan de Secteur et invite la citoyenne à demander plus d'informations au service urbanisme de la Commune.
- Des discussions ont lieu autour du futur Schéma de Développement Communal (SDC) avec la définition des centralités pour le développement de l'habitat. Seul Mettet-centre est repris actuellement comme centralité dans le Schéma de Développement Territorial (SDT) de la Région. Le futur SDC permettra potentiellement de redéfinir de nouvelles zones pour le développement de l'habitat. La Commune n'a pas de volonté particulière pour l'extension de l'habitat.
- Un citoyen se demande si la Commune serait favorable à une fusion avec une autre Commune. La Commune n'est pas favorable à une fusion mais n'exclut pas qu'un jour peut-être celle-ci soit rendu obligatoire par la Région wallonne.
- Des projets de plantations de haies sont en cours sur le territoire communal via le droit de tirage lancé par la Ministre Tellier. Les zones problématiques pour les inondations et coulées de boues sont privilégiées.
- Plusieurs personnes ont donné leurs avis sur les outils de communication utilisés par la Commune (cf ci-dessus) et la Commune précise qu'elle essaie de multiplier les canaux afin de toucher un maximum de personnes.
- Un citoyen s'interroge sur les projets de ronds-points prévus à certains carrefours dangereux. La construction du rond-point d'Oret a été confirmée par le Ministre Desquesnes.

- Un citoyen signale un problème de numérotation des maisons dans le quartier de Sometet. Il est invité à inscrire sa remarque dans le cahier de doléances mis à disposition des citoyens.
- Un citoyen explique aux participants l'utilité de la mise en place du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) qui permet aux aînés d'être entendus par la Commune et de mettre en place des actions utiles pour tous. Il signale que certaines doléances des citoyens pourraient être envoyées aux membres du CCCA afin que ceux-ci puissent en débattre et en parler à la Commune.
- Un conseiller communal soulève la problématique de la transition actuelle de l'agriculture vers un modèle d'agriculture sous contrats dans laquelle l'agriculteur fait appel à des sociétés privées extérieures pour toute une série de travaux. L'agriculteur n'a plus la maîtrise sur les conditions d'exploitation. Il craint les impacts sur l'environnement et la santé des consommateurs. Il appréhende l'arrivée de monopoles sur certains territoires.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 14 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cinq thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Calme
- Urbanisation/préservation de la ruralité
- Sécurité
- Identité/lieux sociaux
- Sécurité routière (vitesse) au centre de Mettet
- Modèles durables d'agriculture
- Accès à une nourriture locale issue d'une agriculture durable et socialement juste
- Environnement
- Urbanisme
- Folklore
- Environnement
- Sécurité
- Calme/tranquillité
- Tranquillité
- Rencontres entre voisins
- Entretien et préservation du patrimoine et des infrastructures
- Propreté
- Festivité - comité
- Mouvement de jeunesse
- Emplois et entraide locale (précarité)
- Mobilité et sécurité routière
- Gestion des ressources
- Nature
- Mobilité et sécurité routière
- Sécurité
- Environnement
- Festivités/animations
- Les animaux cadre de vie
- Vie associative et culturelle
- Charroi routier
- Entraide
- Agriculture
- Patrimoine naturel
- Gestion des ressources (réparation, recyclage, initiation aux low tech)
- Gestion de l'eau
- Mobilité

- Bien-être
- Bien-être
- Le local
- Entretien patrimoine / tourisme
- Animation circulation
- Développement économique
- Agriculture - environnement
- Patrimoine
- Préservation des ressources naturelles (pas spécifiquement rural)
- Education
- Gestion des énergies
- Vie socio-culturelle
- Proximité
- Culture
- Festivités
- Développement de la vie locale
- Tourisme partage - écoute avec les autorités
- Mobilité
- Urbanisme
- Economie des PME
- Convivialité et inclusivité
- Nos aînés (activités inclusives)
- Patrimoine
- Convivialité
- Commerces
- Activités économiques
- Modernité
- Nature

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Mettet. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Les citoyens se rencontrent et échangent, s'entraident ; les animaux vivent dans le bien-être et le respect ; le minimum de véhicules ; mobilité douce.*
- *Une belle place de village*
- *Je voudrais de la beauté des lieux, de l'éducation, du service (minimum) de la commune, du faire ensemble, une identité, payer des impôts et voir les objectifs/résultats.*
- *Pas de vitesse --> 50km/h*
- *Ne pas exploiter mais vivre avec le vivant ; garder la ruralité et retrouver une paisibilité*
- *Il y a une philosophie low tech appliquée (service de toilettes sèches) ; Il y a une bibliothèque disposant d'un catalogue de référence (et non un fatras d'ouvrages anecdotiques) ; il y a une politique inclusive, permettant à chacun de contribuer à la transition écologique (notamment via la rénovation des bâtiments)*
- *Il y aurait de manière récurrente des activités incluant toutes les tranches d'âge.*
- *Tout le monde peut circuler à vélo ou à pied en toute sécurité. Les espaces verts et les forêts sont respectées et donc propres et en bonne santé, comme les ruisseaux. Le bâti est beau et rural, les bâtiments anciens et religieux sont entretenus. Les gens se parlent et peuvent se rencontrer et assister à des activités culturelles dans leur village.*
- *Une école, une église, quelques commerces (boucher, boulanger), supérette ; Une salle des fêtes ; des comités actifs.*
- *Rue de Furnaux --> possibilité de trottoirs pour la sécurité des piétons ; casses-vitesse ; Plus de comités de quartier --> convivialité ; sécurité --> plus de présence policière*
- *La convivialité, la bonne entente entre les habitants*

- *Il y a plus de sécurité, plus d'animaux aux alentours sans risques d'accident (traversée du gibier, chasse). Plein de vie, d'activités, d'animations (marché local, foire, etc.), de commerces. Des beaux endroits bien entretenus et développés.*
- *Des éclairages sur la route Mettet-Biesme ; sécurité policière (+ grand nombres) ; plus de route ; avoir des centres culturelles (cinéma, théâtre, etc.).*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 13 priorités formulées :

- *Le calme, la convivialité.*
- *La préservation de la ruralité !*
- *Arrêter les constructions et garder un aspect rural (surtout pour les hameaux)*
- *Ne pas perdre son identité (racines)*
- *Pas de vitesse --> 50km/h*
- *Le futur de l'agriculture*
- *Une politique de production et de consommation d'énergie plus rationnelle*
- *le respect de l'autre, rappeler que derrière chaque droit, il y a un devoir.*
- *Moins de vitesse, moins de bruit et plus d'eau et d'air pur.*
- *Des arbres, de la vie, des festivités, de l'entente de voisinage, de l'entraide.*
- *Plus de culture et, pourquoi pas, réinstaller une salle de spectacle et de cinéma.*
- *La sécurité, l'amélioration d'un ensemble de choses...*
- *Développement d'une agence de tourisme (office) ; développement d'un club de danse ; plus de sécurité sur les routes la nuit (éclairage, barrière au niveau des champs/forêts); Cinéma en plein air ou mini cinéma (avec 1 film à l'affiche pas semaine)*
- *Un office du tourisme à Mettet. Je serai très heureux de pouvoir me mettre au service du tourisme à Mettet qui a un énorme potentiel.*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement présentent les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 13 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Légise conclut la réunion en remerciant les participants et elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 13 participants à la séance d'IC de Mettet.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

Les 13 participants répondent par l'affirmative (« absolument »). Certains participants mettent en avant le fait que tous les sujets ont pu être abordés, qu'il y avait une bonne écoute et distribution de la parole. Un autre souligne l'avantage d'être en groupe restreint pour pouvoir s'exprimer.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

Seul un participant répond par la négative (« Trop d'informations »), tous les autres répondent par l'affirmative (« bonne répartition »).

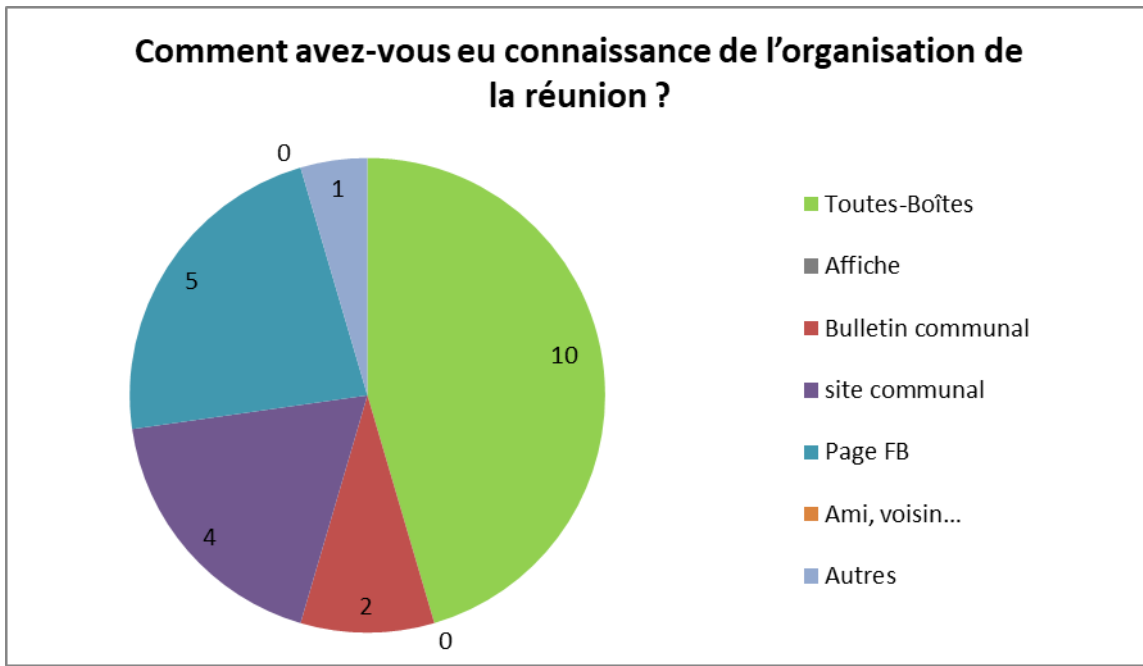
Deux personnes signalent qu'il aurait été bénéfique d'avoir accès au Diagnostic socio-économique avant la réunion (via mettet-pcdr.info) et qu'il aurait été préférable que celui-ci soit présenté lors de la réunion. Une personne souhaiterait plus d'animations. Un autre participant souhaiterait que la réunion débute directement par les échanges avec la population.

A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

La totalité des participants répondent par l'affirmative, en signalant, entre autres : l'importance d'entendre les « problèmes » de tous, de connaître les autres avis pour sortir de son « petit confort personnel », d'entendre certains points dont on n'avait pas connaissance, l'ouverture d'esprit, le monde hétérogène.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que c'est le toutes-boîtes qui est le plus « efficace » pour cette séance d'information et de consultation (10), suivi par la page Facebook communale (5) et le site internet communal (4). Dans la catégorie « autres », il est à noter qu'une personne a pris connaissance de la réunion grâce à sa présence au Conseil communal.



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 5 appréciations très positives et 8 positives.

